
Suspension d'une entente de transfert

Le 28 juillet 2021

Le 25 février 2021, le Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) vous avisait que le Comité de retraite du Régime de retraite de la Corporation de **l'École Polytechnique** (ci-après « RRCEP ») avait mis fin à sa participation à l'entente de transfert en vigueur avec le RRUQ.

Nous avons toutefois reçu un nouvel avis nous informant que le RRCEP **suspend** indéfiniment l'application de l'entente de transfert précitée jusqu'à négociation de sa méthodologie, plutôt que de mettre fin à sa participation à l'entente.

L'avis de suspension peut être consulté au bureau du Secrétariat du RRUQ, à l'adresse apparaissant ci-dessous. Une copie peut également vous être acheminée sur demande, sans frais, par courrier postal ou par courriel.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Secrétariat du RRUQ au 418 654-3850 ou sans frais au 1 888 236-3677, ou par courriel à services-participants@rruq.ca.

Le Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec
2600, boul. Laurier, bureau 600, Québec (Québec) G1V 4W1
Tél. : 418 654-3850 | 1 888 236-3677 | www.rruq.ca
